CONSERVATOIRE GEORGES BRASSENS

Rue Joliot Curie
57525 TALANGE
03.87.70.91.16
http://www.talange.com/
conservatoire@mairie-talange.fr

Activité(s) : Ecole de musique municipale

Domaine(s) : DANSE ; MUSIQUE

Discipline(s) : Accordéon ; Batterie ; Chant ; Chant choral ; Clarinette ; Danse classique ; Danse modern'jazz ; Eveil chorégraphique ; Eveil musical ; Flûte à bec ; Flûte traversière ; Formation musicale ; Guitare ; Guitare basse ; Hautbois ; Jardin musical ; Percussion ; Piano ; Saxophone ; Trombone ; Trompette ; Tuba ; Violon ; Violoncelle

*Horaires d'ouverture de l'administration : Lundi, Vendredi de 14h30 à 18h30 / Mardi, Mercredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.
*Possibilité de prêt d'instruments à conditions avantageuses
*Présentation d'instruments et initiation gratuite sans engagement.

Partenaire du Conseil Général de la Moselle, le Conservatoire Municipal de Musique et de Danse "Georges Brassens" de Talange est un service public ouvert à l'ensemble de la population, du plus jeune (à partir de 3 ans, enfant, adolescent) au plus âgé (adulte). Il offre la possibilité à un large public d'accéder à la pratique et l'enseignement musical ou chorégraphique et propose un enseignement moderne attractif et diversifié, en tenant compte des besoins et motivations de chacun : classique, jazz, musiques traditionnelles, musiques actuelles, variétés, musiques du monde...

Sa principale mission est d'apporter la culture inhérente à une bonne pratique amateur, contribuant ainsi à l'épanouissement et l'équilibre de chacun. La pratique collective est encouragée à travers différents orchestres, ensembles instrumentaux et vocaux : harmonie, ensemble à cordes ou à vents, chorale...). Durant toute l'année, des auditions, concerts et galas sont organisés permettant à chacun (enfant et adulte) de s'épanouir sur scène.

Effectif : 305